

SÉANCE DU 22 SEPTEMBRE 2021

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

L'an deux mille vingt-et-un, le vingt-deux septembre à dix heures, le Comité Syndical, s'est réuni dans la salle polyvalente de Guyor, à Le Bez après avoir été convoqué par le Président conformément aux dispositions des articles L.2122-8 et L.2121-10 à L.2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Date de convocation :

16 septembre 2021

Date d'affichage :

16 septembre 2021

Nombre de délégués**en exercice** : 59**Délibération n° : 22092021 / 2.2****Nombre de voix délibératives :**

41

Membres titulaires présents : 35

Jean-Paul ALRAN, Alain ASTIE, Bernard BARRIER, Jacques BIAU, Alain BOUISSET, Sylvian CALS, Alain CLERGUE, François COLLADO, Vincent COLOM, Alex DE NARDI, Jean-Luc ESPITALIER, Jean-Marc FEDOU, Didier GAVALDA, Lionel GERVAUX, Gaëtan GÖBBELS, Jean-Pierre GOS, Christian HAMON, Frédéric ICHARD (pouvoir de Michel BUFFEL), Patrice JACQUET, Alain LEMONNIER, Nicolas LEROUX (pouvoir de Eric LEROUX), Marc MADERN, Didier MAHOUX, Jacques MAURY, Daniel MAYNADIER, Noël MEYSSONNIER, Alain OURLIAC, Vincent RECOULES, Francis REMIOT, Henri REYJAUD, Michel SABLAYROLLES (pouvoir de Jean-François FALGAYRETTES), Jacques SALVETAT, Jean-Marc SOULAGES (pouvoir de Gilles GINESTET), Myriam VIGROUX, Olindo VIVAN.

Membres titulaires absents et suppléés : 2

Elian COMENT (représenté par Martine HOUDET), Jean-Claude PINEL (représenté par Gérard BOUISSON)

Membres titulaires excusés ayant donné pouvoir : 4

Michel BUFFEL (pouvoir à Frédéric ICHARD), Jean-François FALGAYRETTES (pouvoir à Michel SABLAYROLLES), Gilles GINESTET (pouvoir à Jean-Marc SOULAGES), Eric LEROUX (pouvoir à Nicolas LEROUX)

Membres titulaires excusés : 18

Jean-Charles BALARDY, Denis BAYLE, Christian CAYRE, Jean-Luc DARGEIN-VIDAL, Pierre ESCANDE, Jean ESQUERRE, Saida FAKIR, Michel FARENC, Sylvain FERNANDEZ, Serge GAVALDA, Emile GOZE, Joël IMBERT, Frédéric JOURDE, Marc MONTAGNÉ, Jean-Paul RAYSSAC, Jean-Marc TARROUX, Didier VALAX, Jean-Claude VERNIER

Objet : Décision modificative n°1 Budget IRVE 2021

Le président expose que cette décision modificative n°1 sur le budget IRVE de l'année 2021 concerne le Plan de Relance de l'Etat « Transition énergétique et solutions innovantes »

La Direction Générale de l'Energie et du Climat du Ministère de la Transition Ecologique a accordé au SDET une aide d'un montant de 406 418 € en vue de consolider le schéma d'infrastructure de recharge pour véhicules électrique sur le département.

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-023-020 : Virement à la section d'investissement	0.00 €	190 782.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 023 : Virement à la section d'investissement	0.00 €	190 782.00 €	0.00 €	0.00 €
R-7718-816 : Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	0.00 €	0.00 €	0.00 €	190 782.00 €
TOTAL R 77 : Produits exceptionnels	0.00 €	0.00 €	0.00 €	190 782.00 €
Total FONCTIONNEMENT	0.00 €	190 782.00 €	0.00 €	190 782.00 €
INVESTISSEMENT				
R-021-020 : Virement de la section de fonctionnement	0.00 €	0.00 €	0.00 €	190 782.00 €
TOTAL R 021 : Virement de la section de fonctionnement	0.00 €	0.00 €	0.00 €	190 782.00 €
R-1321-816 : Etat et établissements nationaux	0.00 €	0.00 €	0.00 €	406 418.00 €
TOTAL R 13 : Subventions d'investissement	0.00 €	0.00 €	0.00 €	406 418.00 €
D-21538-816 : Autres réseaux	0.00 €	597 200.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	0.00 €	597 200.00 €	0.00 €	0.00 €
Total INVESTISSEMENT	0.00 €	597 200.00 €	0.00 €	597 200.00 €
Total Général		787 982.00 €		787 982.00 €

Le Comité syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité, des membres présents et représentés :

- **Approuve** la décision modificative n°1 du budget IRVE

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Au registre figure la signature et la liste des membres présents.



Certifié conforme
A Albi, le 22 septembre 2021

Le Président,
M. Alain ASTIE